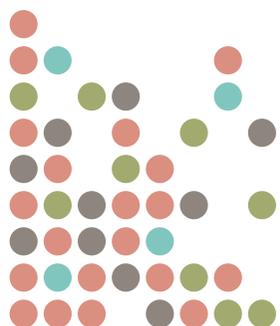


La Gazette des Gardes Nature



Pose d'un éco-compteur (Jouques)

La pose des éco-compteurs permet d'alimenter l'observatoire de la fréquentation. Cet observatoire vise à connaître le nombre de personnes qui fréquente certains secteurs du territoire labellisé et à évaluer la fréquentation.

Un éco-compteur est composé d'une dalle pneumatique associée à un compteur qui décompte les visiteurs qui passent. Les systèmes avec 2 dalles enregistrent les passages dans les deux sens (entrée ou sortie) et les transmettent au réseau GSM* par lequel sont récupérées les données. *Global System for Mobile Communications ou réseau de téléphonie mobile

Après Sainte-Victoire, c'est maintenant au massif du Concors d'en être équipé.



Pose d'un éco-compteur véhicule – vélo et piéton (Venelles)

Première pose d'un éco-compteur multi-activités sur une piste. Cet outil va permettre de compter le passage des véhicules, des vélos et des piétons dans les deux sens (entrée ou sortie du massif).

Ce dispositif utilise un circuit magnétique qui agit comme un aimant lorsque l'on passe en vélo et en voiture ; et d'une cellule pour comptabiliser les piétons.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Enlèvement de déchets dans le passage à gué du Bayon

(Saint Antonin sur Bayon)

Le Groupe de Surveillance et d'Accueil du Grand Site a été contacté fin novembre 2019 par le policier municipal de la commune de Saint Antonin sur Bayon pour signaler la présence d'un important dépôt sauvage de déchets dans le passage à gué du Bayon au début de la piste SV211, lesquels risquaient d'être entraînés dans le lit de la rivière.

Dans un premier temps, la commune a porté plainte et la gendarmerie a réalisé son enquête. Dans un second, les gardes nature ont entièrement nettoyé la zone en triant les déchets.

La totalité des gravats, rebuts et autre détritrus (soit environ 8 m³) a été évacuée en déchetterie.

Pour information, le contrevenant a été retrouvé et a dû payer une amende.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Enlèvement de barrières DFCI (Saint Antonin sur Bayon)

Les Gardes-nature ont procédé à la suppression de deux anciennes barrières DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) dans le secteur du Devançon. Elles étaient hors d'usage et n'avaient plus aucune utilité.

Elles ont été débitées en plusieurs morceaux et récupérées pour être recyclées.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Enlèvement des tags sur le site de la Marbrière (Saint Antonin sur Bayon)

Le site de la Marbrière est une ancienne carrière chargée d'histoire.

Entre 1851 et 1935, des blocs de brèche aussi abusivement appelé « le marbre du Tholonet » y étaient extraits.

Ce matériau était ensuite utilisé dans la région pour ses qualités ornementales.: cheminées des riches demeures aixoises, socles des lions de la fontaine de la Rotonde, ...

Aujourd'hui, les fronts de taille lisses de la carrière servent de support à une multitude de graffitis.

Les gardes-nature sont intervenus pour les effacer.



Enlèvement d'une « œuvre d'art » (Tholonet)

Même si certains tags ressemblent à des œuvres d'art, il a été convenu par le Comité de gestion de faire respecter autant que possible l'espace naturel.

Concernant les œuvres appartenant au mouvement « land art », celles-ci doivent rester éphémères et respectueuses de l'environnement.

Celle trouvée sur le bord de la piste Doudon ne correspondait pas à ces critères. Elle a donc été supprimée par dilution lente par les gardes-nature.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Dégagement de l'accès à la piste SV 111 (Saint Antonin sur Bayon)

Suite au signalement du policier municipal de Saint Antonin sur Bayon, l'équipe est intervenue pour débiter un arbre tombé en travers de la piste SV 111.

En quelques heures, l'accès était à nouveau possible.

Les gardes-nature sont formés et équipés pour pouvoir intervenir sur des petits chantiers forestiers.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Dégagement d'un pin tombé sur la piste CO101 (Saint Marc Jaumegarde)

Signalé par un des techniciens du service forêt, ce pin tombé sur la piste des Baumes devait rapidement être débité pour permettre le passage des camions de pompiers, en cas de besoin.

Le bois coupé a été laissé aux abords de la piste afin de servir d'habitat et de litière aux nombreuses espèces animales et végétales de la forêt méditerranéenne



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Entretien des abords de la ferme de la Pallière (Puylobier)

Chaque année, les gardes-nature débroussaillent les abords de la ruine de la Pallière afin de préserver au mieux les murs de cette ancienne ferme dont les récits remontent au XIVe siècle.

Elle est connue pour avoir fait l'objet d'un procès fleuve (d'octobre 1794 à décembre 1828 !) entre la commune de Puylobier et la famille Fassy qui revendiquaient chacune la propriété de terrains « cultes et incultes ».

Ce bâtiment, fermé au public, est considéré comme un marqueur du patrimoine rural. Il matérialise aussi un carrefour de pistes et de sentiers entre le département des Bouches du Rhône et celui du Var.



© Stéphanie MOREL - Garde nature



© Stéphanie MOREL - Garde nature



© Stéphanie MOREL - Garde nature

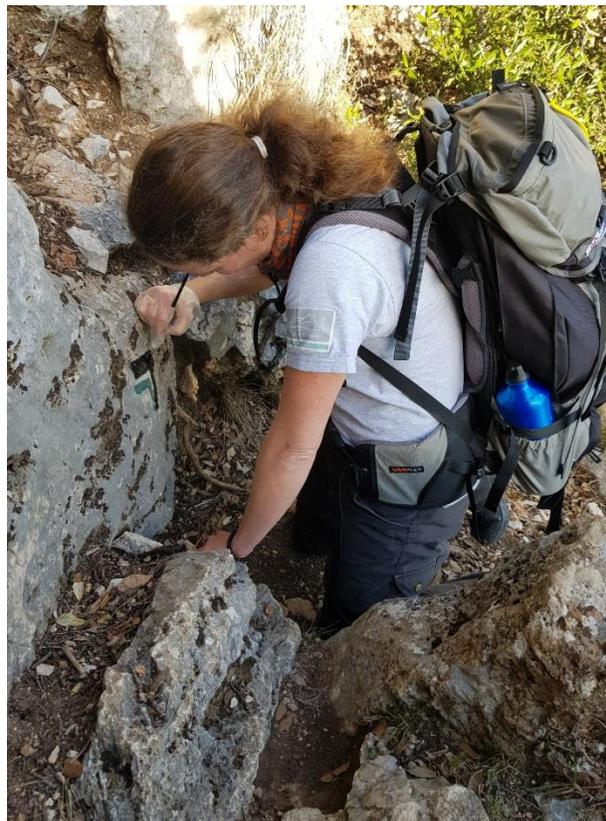
Balisage « montagne » sur le sentier Noir du Garagai (Saint Antonin sur Bayon)

La charte du balisage de la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre) normalise les balises de randonnée.

Habituellement sur l'ensemble des sentiers, elles ont une dimension de 10 x 2cm.

Sur le Noir du Garagai, il a été décidé, d'utiliser un balisage de type « montagne : 12 x 4cm » en comité de randonnée, afin de rendre les balises noires visibles sur se sentier qui serpente dans la falaise.

En effet, trop de randonneurs avaient tendance à quitter le bon cheminement. Cet agrandissement des balises améliorera la sécurité et réduira le nombre des balises dont l'impact sur la flore dans ce milieu difficile est non négligeable.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

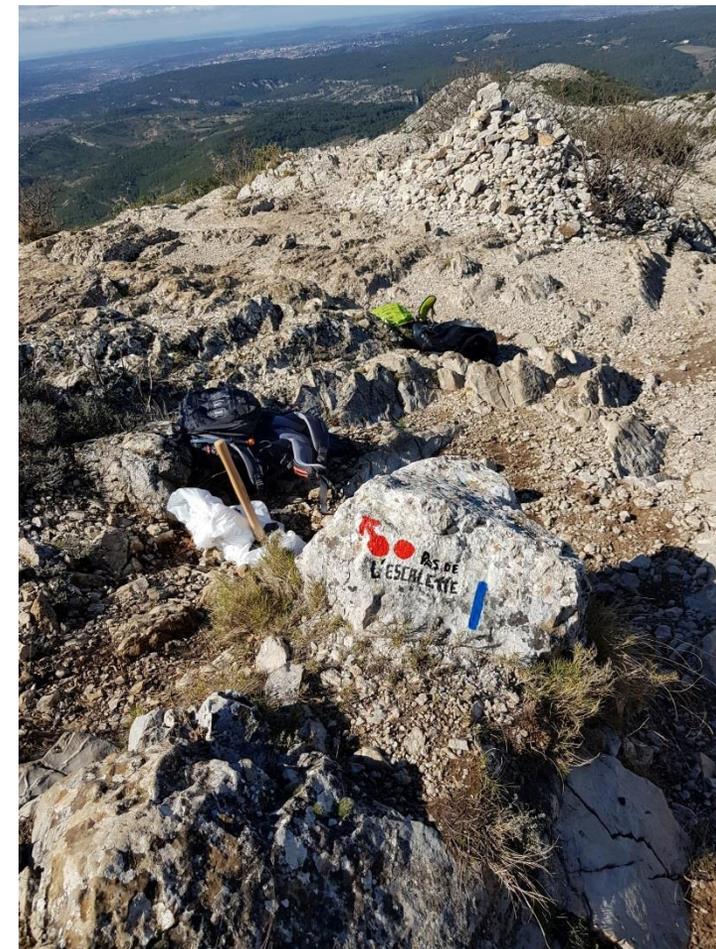
Amélioration du départ du sentier rouge du Pas de l'Escalette (Vauvenargues)

Le départ du sentier rouge du Pas de l'Escalette à partir de la crête des Costes Chaudes a été entièrement repensé et matérialisé afin que les randonneurs puissent facilement le repérer.

Dorénavant, ce sentier est bien visible depuis le sentier Imoucha : à la montée comme à la descente.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Fermeture du sentier noir de Vauvenargues (Puylobier - Vauvenargues)

Mise en place d'une signalétique interdisant l'accès au sentier noir de Saint-Ser.

Cet itinéraire sera fermé à la fréquentation du 1^{er} février jusqu'au 15 août 2020 compte tenu des enjeux naturalistes à cette période.



Suivi des nichoirs à Chevêche d'Athéna sur l'ensemble du territoire

Comme chaque hiver, les gardes-nature visitent la dizaine de nichoirs à chouette Chevêche installée dans les domaines viticoles du versant sud de la montagne Sainte-Victoire et du massif de Concors afin d'entretenir et de restaurer ces abris.

Ce petit oiseau est un rapace nocturne qui a des difficultés à trouver un lieu de nidification compte tenu de la raréfaction des arbres creux et de la disparition des vieux cabanons dans les milieux agricoles qui sont soit restaurés soit en ruine.



© Stéphanie MOREL - Garde nature



© Stéphanie MOREL - Garde nature



© Stéphanie MOREL - Garde nature

Suivi botanique

(Vauvenargues)

Au printemps débutent les suivis botaniques. Les premières espèces à être comptées se nomment les gagées. Ce sont des petites plantes à bulbes appartenant à la famille des Liliacées. Elles poussent et fleurissent sur les milieux ouverts. Trois espèces différentes de gagées ont été identifiées sur le territoire. On les trouve dans les milieux agricoles ou sur les pelouses d'altitudes des crêtes de Concors et de Sainte -Victoire.

Ici, un garde-nature en observe quelques pieds sur la Tête du Marquis, au-dessus de Vauvenargues.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature